Stroudback & Stern.

Pincement Spiesdide em Propriété dans le Canquième District.

un liet des "Bhope da chemin de fer da "Beuthern Pao fic." Un joil extinge double Nos 7.719 avenne Atlantique entre les avennes Opalemen et Bildell Lets vacants, avenne alonses, à l'encoignure de l'avenne Atlantique, liets des avennes Paolique et Bildell I iot nue Atlantique, entre les avennes Opalemen et Sidell I iot nue Atlantique, entre les avennes Opalemen et Sidell I let avenne Paolique, consider de Mme Elizabeth Farlosg, No 80,104, Cour Civile District, pareisse d'Orlons rintes O. ANYONOS JUDICIAIRS.

Divinion U.

DAR STROUDBACK & STREE—Lécuard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 30 décembre L. 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Fencières, Be 311 rue Barcene, il sers vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement la et rendu en cour enverte le 8 nov. 1908, et igné en cour enverte le 14 nov. 1906, par l'Hen. John St. Paul, juge de la Ceur Civile de ligné en cour enverte le 14 nov. 1906, par l'Hen. John St. Paul, juge de la Ceur Civile de District pour la paroisse d'Orienne, Division C, dans l'affaire et desuns intitulée et numérotée, en propriétée ci-après décrites, à savoir—

1º Un cettain jet de terre, casembble avec teutes les bâtismes et amélierations qu' « y l'ouvert, aitué dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borzé par les avenues let auxileur à l'arilique Operanse et Siidell, désigné comme les Mo 21 de l'ilet Me 129, et mossité une mente piede de lace à l'avenue Atlantique par cent vingt trois piets, huit pouses de pre undeur entre lignée paralièles.

mente pieda de lace à l'avenne Atlantique par cent vingt trois piels, huit pouces de pre indeur entre lignes paralièles.

Les amélierations comprenant le sottage double Nes §717-19 avenne Atlantique et content. Les amélierations comprenant le sottage double Nes §717-19 avenne Atlantique et content. But l'indeut les este ville, dans l'ilet 129, pra par les avenues Opsicases, Sildell, Atlantique et Pacifique, désigné comme let No 1 udit liet, mesurant en mesure américaine vingt sept piede de face à l'avenue Opsicases sur ut vingt piede de profesdeur et façade à l'avenue Atlantique.

3º Un certain merceau ou pertien de terre, easemble avec tentes les bâtiases et amélications qui sy trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les bisons qui sy trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les bisons qui sy trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les bisons qui sy trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet le No 20 contign au lot Ne 19 et mesarmat vingt huit de face à l'avenue Atlantique arc en tvingt trois piede huit peures de presondeur entre lignes paralieles.

Conditi, na — Un tiers ou plus comptant, à l'eption de l'acquéreur, la balance "il ca en un crédit d'un ou un et deux ame, démontrée par des billets de l'acquéreur devant son prepre ertre et par lui endessés, pertant « pour cent par au d'intérêt de la disejuaçu au lieunent avec tentes les clauses usuelles et coutumième de sergité. L'acquéreur devant seumer les taxes d'Etat peur l'année 1906 au desseus et en pus du prix de l'adjudication et ire dix peur cent de dépôt comptant.

Les actes de veste pardevant Julian B. Habans, netaire aux frais des acquéreure.

18 ac et de l'acquéreur devant l'une B. Habans, netaire aux frais des acquéreure.

Spear, Escoffier & Spear.

UN ILET DE TERRE CONTENANT VINGT-QUATRE

DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION VACANTE DE ERNEST EUGENE CORDIER. 78,156...Cour Civile de District pour la parcisce d'Orléans.

That spreak Right of Files a Spreak - Placide J. Spear, Encanteur - Bureau No 102 I rue Pordido MERCKEDI, is 19 udoombre 1906 a midi il sera vendu à occidere publique à la Bourse des Propriétés Fonc éres. No 311 rue Baronne entre les raca Gravier et Union, en vertu te et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. E. is, juge de la Cour Union, en vertu te et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. E. is, juge de la Cour Union de District pour la parciace d'Oriene à daté le 9 novembre 1906, dans à affaire ci-deneus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir
La net de terre contenant cé iete ensemble aver les ame, lerations qui s'y trouvent dans de invient Deussem dans en nouvem fanourg Washington, maintenant le Troisième District de la Noquelle Oriéeans, désigné par l'iet No 53, maintenant 1157, borsé par les rues Fe-itania. Et out Libérale (maintenant lino et Force (maintenant Tout)), désigné par les Nos 1 & 24 inclusivement, et c'après un plan d'Eiger Pillé, daté le 20 janvier 1906 leadits lets messarrant comme geit les Nos qui a ours inclusivement chacun 31 piede de face auri rue Fericiana, la même largeur dans le fend aur 102 piede 10 peaces et 6 lignes de face à la rue Feros, maintenant Touti, sur 170 piede 6 peaces ée prefendeur entre lignes paralléles le lot No 12 mesurant 32 jede de face à la rue Cleuet, in mânue largeur dans le fond aur une profesdeur de 102 piede 10 peaces et 6 lignes entre lignes paralléles le let No 24 mesurant 34 piede de face à la rue Cleuet, in mânue largeur dans le fond aur une profesdeur de 102 piede 10 peaces 6 lignes entre lignes paralléles.

Mile, 32 piede 1 pouce et 2 lignes sur la ligne de face à la rue Libérale maintenant de la discillation.

Termes-et comditions—Comptant sur adjudication, la oquéreur assumera les taixes de l'année 1906 en rue du montant de l'adjudication.

Let de vente pardevant J. B. Grimage, notaire aux frais ée l'acq aéreur.

Let de vente pardevant J. B. Grimage, notaire aux frais ée l'acq aéreur.

CHARTE

CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

Tille de la Nouvelle Oriéane ;

QU'IL ROTT CONNU que es jour le vingtéme du mois de novembre en l'arnée mil
geuf éent cinq pardevant moi. Alexis Brian
nous re d'ament commissionné et qualifié en et
pour la parvisée d'Oriéans. Etat de la Louis'ane, et en la présence des témons ci-aprée
nommée et désignée personnellement sent venues et ent comparu, les diverses personnes
dest les noms sont ci-aprée mentiannée et lei
souscrits lesquelles personnes ent déclaré
ens, se prévaiant des lois de l'Etat de la Loui
entre durs de voie cas elide ent donrant un stre dans de tele cas, elles ent convent de faire par cas conventions, et se sont subgress de même que toutes sutres parsonnes qui pourrent devenir leurs associées de former une cerporation de banque avec les pouvoirs de une banque d'épargnes et de dépôts sûrs et do cenfiance, sans le peuvoir d'émettre des ete et en vertu des articies et atipniations

billete et en vertu des articles et stipmistions et vantes, à seveir:

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette comporation sers la "CENTRAL TRUST AND BAVINGS"
BARK' et seus ce dit nem d'incomporation, selle aura et jouirs du privilège de succession pendant une période de cinquante (50) ans à mertir de la date ci-dessus.

ARTICLE II.

Causa Association aura et posséders tens les

gnic soulement sur la remise ou la preuve de la perte ou destruction des certificate émis, et aucun actionnaire n'aura ie droit de voter eur aucune action à lui transférées dans les vingt jours précédent aucune élvotion.

ARTICLE VI.

Tout le fonde capital de l'Association sera peyé comptant quand il aura été souscrit et quand il sera payé, cette corporation commencers see affaires.

ARTICLE VII.

Les affaires de cette corporation serent écuduites par un Conseil de Directeurs de treite-ciuq personnes, et les vingt-six (26) personnes suivantes sont par ceci nommées comme le premier Conseil de Directeurs, avec le droit de nommer les autres neuf (9) qui tous resterent en fonctions jusqu'au troisième lundi de janvier 1907 a avoir. Simon Weis, Frank B. Williams Charles Godor un, Maurice Stern, George A. Hero, Pear, Wight, Sol Wexler, Joseph Levy Edwin C. Foster, Otho Elmer, James B. Sinnott Signund Odenheimer, Adam Lorch Thomas J. By rines John Fitspatrick George Q. Whitney, John E. Bouden, Jr. Samoel B'um, Ferdinand Gumbel, Charles Helerno, Michael A. Sport Juliam M. Swoop, Lewrence Pabacher, Charles A. Tessier, Patrick J. Maguire et A. Palerio.

Un disciteur peut delégner par écrit à n'importe quel actionnaire qu'in est pas un directeur par élection directe on par autorité revêtu comme tel sons cette clause plein pouvoir et autorité d'agir comme tel directeur en son en ri place, pendant son absence temporaire du domicile de la Compagnie.

ARTICLE VIII.

Les nome, endroits de résidence des action—

ARTICLE VIII.

Les nome, endroits de résidence des action-saires assairipteurs, et le nombre d'actions ternes par eux respectivement, sent comme

Nom— Résidence. Actions. 1,000

B mon Weis. 1237 avenue Jackson. 1,000

Pour le compte des actionnaires de la Centra' Investment and Mortgage Company. 117 Camp. 5.500

Frank B. Williame. Patterson. Line. 100

Obarles Godchaux. avenue St Charles. coin Arabella. 100

Maurice Stern, 5115 Ave St Charles. 100

Beo A. Hero, 713 Ave Esplanade. 25

Pearl Wight. 2504 rae Prytanée. 100

Harry O. Penick, 7004 Ave St Charles to: Wexier, 1737 Ave (Napo-éco...... Jeseph Levy, 1504 rue Carondeist... Edwin C. Foster, 1401 ave Napo-éco... Utho Emper 1454 ave Leuisiane... Tames B. Sianott, 1137 rue Sixieme... Sign and Odenheimer... 1957 rue Vament.

adam Lorch, 383 ave Heary Clay...

Themas J Byrnes. 2001 rue Anneuclation...

ciation.

Jahn Fitspatrick. 2024 ree Canal.

Beorge Q. Whitney. 2223 ave BiCharles.

John E. Bouden. Jr., 1224 rue State. Patrick J. Maguire, 1617 rue Quatrieme H. Levy 1847 rae Carendeist. Jaarlee Godchanz et Sol Wex.ex. ad-ministrateurs. Nile Orieans

ministratours. Nile Orienne Sept Directeurs constituerent un quorum peur a transaction de n'importe quelle affaire Le Conceil des Directeurs, à l'exception du premier Conceil nommé par cotte charte, élira à la première réunion saivant sen élection, de sem propre mombro, par vote au scrutim. Ha président et au moins trois vice-présidents president et an moias trois vice-presidents.
Lequ'en troudème lund de janvier 1907, les
mesmeurs dont les nems suivent seront les
pficiers de la corporation: Simon Weis,
Président, et Pearl Wight, Charles Godehaux
et Frank B. Williams. Vice-Présidents.
Ledit Conseil de Directeurs peut normer de Ledit Conneil de Directeurs peut nommer de tempe à nutre tals commités, officiers, caissiers, commis, agente et autres employés qu'il croira nécessaires pour se intérêts et affaires de ladite corporation, et qu'i resteront en fouctions au gré du Conneil. Ledit conneil peut faire et établir, assai biem que changer et amender n'importe inquelle et teutes les iois partieulières, régles et réglements nécessaires et proprie à la direction et à l'administration dos intérêts et affaires de ladite corporation. Teus les pouveirs incorporés de ladite corporation sent par cecl investis andit Conneil de Directeurs peur être exercés par ledit Conneil de par tels comités eu officiers qu'il peurrait nommer s'excepté les peuveirs apécialement réservés aux action asires par la let et par cette charte. Le Caissier devant être nommé par le Conneil, le seeau seprésaitant une couronne de tiges de cannes à sucre entourname bais de coton et les mots. Contrai Trust à fautiers Rank of hem (rivers a La. temps à sutre tels comités, officiers, cai

ABTICLE IX.

Le Conseil de Directeurs sers els annuelle-mament le trois ème lundi de chaque année excepté le premier Conseil de Direction nom mé par cetts charte. Toutes les élections se revont par vote au scrutin, au bureau de l'As-sociation, sous la survellance de trois com-missa, rea, devant être nommés par le Conseil de Directeurs, avis de telles élections sers donné par publication, pas plus de quaterse ni moins de dix jours avant l'élection, dans un on plusieurs journaux publiés dans la ville isdue corporation, ou dans le cas de sen absonce au vice-Président, lequei agit comme Président, on en l'absence des deux au Calester de ladite corporation.

Le fonds capital de cette corporation de banque est par ceci fixe à Un Million de Dollare : 1000,000), divisé en dizi mille (10,000). actions de la valeur au pair de cen della seu de asook, signée par le Président et la Calesier, et en l'absence du Président et la Calesier, et en l'absence de l'Assonation depuis vingt jours au moins avant l'élection devant être déposé en personne ou pai procuration écrite, au voir par action du stock inscrit en son nom sur les livres de l'Assonation depuis vingt jours au moins avant l'élection devant être déposé en personne ou par della contra (#100) chacune

Ledit (stock sera réprésenté sar des certificate et la Calesier, et en l'absences du Président et la Calesier, et en l'absence du terme du Calesier. Et de l'absence du terme du Calesier, et en l'absence du terme du Calesier, et en l'absence du terme du Calesier, et en l'absence du terme du Calesier. Et de l'absence de place inequ'à ce que leurs successeurs seient èlus enquils aient qualité, et de feront tenir une a uvelle élection le plus tôt possible après a'un avis oet égard aura été publié comme il est vu préci-ésseus.

ARTICLE X.

Dans quelque temps que cette corporation pourra être dissoute soit par limitation ou pour quelque autre raiser ses affaires seront bour queique autre rassessant en entre désignées à une réun.on générale qui sers oun vaque e par publication pendant trente jours dans un journal publié dans la ville de la Nouveille (Priéansi et l'élection sers céterminée par une majorité du stock vitait. Leadité commissaires resteront en fourtions juaqu's commissaires resteront en fourtions juaqu's conque les affaires de ladire corporation alentété complètement liquidées. En oss de mort de un ou plus desaires auch "sealres la vacance aera remplée par les commissantes qu'il y sors

ARTICLE XI.

Cette charte peut être mod fife, altérée cu changée et ladite corporation peut être du soute avec la seentiment des deux tiers du montant du fonds capital à une reunion générais des actonnaires convequée à oct efficaprée qu'avie en aura été donné dans un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Oriéans pendant trente jours avant ladite réunion e par avis écrit à chaque actionnaire et à lui expédié par la posse à si dernière adresse postale connué.

Le fonds capital ou les actions de cette corporation peuvent être augmentée ou réfutte conformément avec les lois de l'Etat de la Louislane au sujet de l'augmentation la feduction, la medification, les changements ou Louisiane au sujet de l'augmentation la fé-duction, la modification, les Changements ou l'addition au fonds capital ou l'augmentation des actions de semblables corporations Ceoi fait et passé en mon burseu dans la ville de la Nouvelle Orléans, au jour et à la date ci-desens indiqués, en présence de MM. M. Rednour et Hugh Tracey, témoins com-pétents, qui ent à cedi apposé leurs signa-tures avec leedites personnes présentes et mei, notaire, après lecture du teut. (Bignatures criginales): 100 pecents, qui ent à sec 100 tures avec leedites per 25 mei, notaire, après lectu (Signatures eriginales) :

VENTES A L'ENCAN

-J. Paul Hecker.

J. B. SINBOTT,
B. ODENHEIMER,
ADAM LORCH.
T. J. BYRNES
JOHN PITZPATRICE.
GEORGE Q. WHITNEY,
J. B. HOUDEN, Jr. FERDINAND GUMBEL, JULIAN M. BWOOP, MICHAEL A. BPORL, C. A. TESSIER. CHAS DE LERNO.

ar les actionnaires de la Central Investmes and Mige Ce. Maurice Mera, Prest. F B WILLIAMS, CHARLES GODCHAUX,

MAURICE STERY.

GEO.A. HERO.
PEARL WIGHT,
H. O. PENICE,
SOL WEXLER,
JOS. LEVY
E. C. FOSTER.

CHAS DELERNO,
LAWRENCE FABACHER,
GUS ORRILING,
JONAS H. LEVY:
CHAS GODCHAUX.
SOL WEXLER, Témoise: WM REDNOUR H. TALCEY.

ALEXIS BRIAN.

Je, le seussigné Député Enregistreur des Hypothèques certifis par seci que l'acte pré-cité d'incorperation de la Central Trust and Savings Bank" sete oe jeur dament enregistr Savings Bank a sets on performant enregistre an Eureau des Hypothèques de la Peroisse d'Oriéans dans le livre No 842 à la page Nouvelle-Oriéans, 20 novembre 1905.
(Bigné) ÉMI E LEUNARD, (Scaon) Député Euregistreur.

Je certifie par cect, l'acte ci-dessus une cepie fidèle et cerrecte de l'acte eriginal d'in-cerperation de la "Central Trast and Esvinge Back," et du certificat du député euregistreur y set attaché, le tout étant enregistr ALEXIS BRIAN, Notaire. Negvolle-Orléan 20 nevembre 1906

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard Soot @Berations.

weather boards.
LandG osting...
longh side beards
or sheathing...
resed side beards
or sheathing....
Weather board steek Comest, demestic

QUINCAILLERIE.

Crecount, par dounties. Hunt's par dounties... s-Scott's Standard, 38 Planet, Jr. cultivators. No 9. chacus water, Me 5. chacus water, Me 5. chacus water, Me 7. chacus water, Me 7. chacus water, Me 8. chacus water, Me 8. chacus wheels, chacus wheels, chacus water, Me 8. chacus water, Me MORPO TOTALY harrows. No 1. Chacus 17 000 Monroe retary harrows No 19, 18 000 Monroe retary harrows So 2 22 000 A. B. & Co. side harrows. chs-Hallow-ware, skillets and lide A. E. B. Co. on the Pious Pious A. O. and extra point, chacun.
B. O. and extra point, chacun.
C. O. and extra point, chacun.
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacus.

Roller for same, chacus.

Bingle Georgia stocks, chacus.

Farmer's Pet, double stocks. Chacult.

Planet, Jr. herse hoe and cultivator, No 4, chacult.

Ranet, Jr. herse hoe and culti-Rope... Missi. 1/2 inch and larger, par

1 500 Manilla, is inch and larger, Cotton, 5:16 to % inch, par adee-Ames, A. B. & Cu. es Drop shot. No 1 to 12. yes Large drop shot and buckahot. Cane knives, par dousaine.....

Bradley disc cultivators, cha-

AVIS AUX CREANCIERS

A. Fred Renand versus W. P. Carey COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parcisse d'Orléans—No 80 229 — Division B — Avis est par le présent donce au créanciers de cette affaire et à toutes au tres personnes intéressées d'avoir à cédoire tres personnes intéressées d'avoir a ceduire dans les d'ax sours qui seivront la présente notification les raisons is ils en out ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte fins présenté par James M Conner, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Gressier. — Robert J Majoney avocat.

Receiverably of Treasure Bay Ovster Company, L.m.ted. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcia e d'Orléana... No 79 885... Division C.-Avia est par le présent donné aux créanch ra de cette affaire et à toutes autres per cire de cette affaire et à toutee autres per sonnes intérevées d'avoir à déduir dans les dix jours qui mivront la présente fibritioatien les la sons le l'a en ent ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Emilien Perrin. réceveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homo legué et les feuds distribués confermément audit compte. Par ordre de la cont. THO MAS CONSELL, Greffier. — Cage. Baldwin & Crabites, avocats 29 nev 29 déc 3 8

ANNOHUR JUDIOIAIRE. Cottage Simple,

Beptieme District, RUE FERN, près de l'AVE ST-CHARLES.

No 80.486 — Cour Civile de District por la paroisse d'Orléans, Division B.

Bureau No 840 rue Union—JEUDI de 6 décembre 19-6, à midi, à la Bource d'Emma de la Nouv-ile-Orisane, 311 rue Baron. ma de la Jouville College de la 26 de l de quesque façore en dépendant, estuse dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Oriéans, dans l'ilet désigné par le No 73 borné par les rues Fern (autrefous Washington) Burdett et Hampon et l'avenue Et Charles, mesurant trente deux pieds six penoes de face à la rue Fern par soixante quinze pieds de profot-deux entre ligues parallètes et étant composée de la façade de lot No vingt dout mesurant trante pieds de face à la rue Fern par une prefendeur de soixante quinze pieds entre ligues parailètes et une étendue de terre contigué audit lot et mesurant deux pieds six penoes de face à la rue Fern par une profondeur de soixante quinze pieds entre ligues parailèles, étant pris des lots du leind vingt et un et vingt et une moitié du lot No dixaenf, le les No vingt et un formant l'encellement de la vient de les Novingt et un formant l'encellement au profondeux et façade de cent vingt étux pieds, six pesses à la rue Fern, étant la propriété acquise par la rite défunte de la Metual Buiding and Housetad às sociation par acte perden ait J. D. Taylor. étant la propriété acquise par la rise de la Metual Buiding and Homestead As sociation par acte pardeva it J. D. Taylor no aire date le 27 avril 1897, enregistré dans le bireau des transferts pour la paroisse d'Or itens dans le livre 166 (oi lo 518.

Coeditions—Pour du comptant. L'acquérent devast assumer et payer les taxes de 1906, et deposer avec l'encanteur dix pour eant de soi deposer avec l'encanteur du l'acquérent de representée par des billets infecteur, there par la coupéreur a son propre ordre et par lei entousée, payables en un et deux aux restectivement de la date de ladjadication, et portant intérêt payable annuel lement au taux de huit pour cent par an de ladite date inaquan palement, l'acquéreur derant s'eurgager a paver cinq pour cent de frois d'avecet en cess de procés aur lesdite

de cela. l'acte de vente devant contenir paot de non alienando et toutes les autre clauses usuelles de ascurité et le paiemes classes usuelles de mourres et le passeur desdite billete et lutérêt de môme que les fra. d'avocat, ceût. frais de prime d'assurance etc., devant être garantie par privilège d'vender et hypethèque spéciale eur la prepriées vandue. Carrell & Carrell, evecate.
4 nov-4 11.18 25 26-dec 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Buccession de Jules Louis-No. 80 512—Cour Civile de District pour Paroisse d'Oriéans, Division C.

DAR J. PAUL HECKER Encanteur— Bureau 940 rue Union - JEUDI is 27 decembre 1906. à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orleans, 311 rue Baronne. conformément à un ordre readu le 19 novem-bre 1906, par l Ros. John St Pani juge de la Ceur (Civile de District Division C. il sera vendu à l'emohère publique, lagpropriété ci-aprés décrités, à savoir iaprés décrites. A savoir—

In lut de terre et amélierations dans le septième district de la Neuvelle Oriéans. Line dans l'ilet No. 201, borné par les rues Jeannette. Birch. Eagle et Général Ogden ledit lot est désigné par le numéro ents, sur un devis ou certifical d'arpentage fait par l'eorge. De Armas député voyer de vi le, le 19 juin 1896, annaisé un acte passé pardevant Bealjamis Ory, metaire, le 29me jour de juin 1846 et meaurant trente pieds de face à la rue. Général Orden par cent cinquante pieds de pro-

et mesurant trente piede de face a la roc Grenéral Ogdes par cent cinquante piede de profesioneur entre lignes parallèles.

Conditione—[Comptant lacquéreur devant manumer les tares pour 1900 et faire un dépéde 10 070 au moment de la vente. Lacte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Llavie Passe, arcent. Lloyd Posey arocat. 25 nov -25-dec 2 9 16 28 27

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DU REV. C. W. WILLIAMS

No 77,648—Cour Civile de District, paroisse d'Oriéans. Division C.

DAR J. PAUL HECKER. Encanteur—
Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 27 dec. 1906, a midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Oriéans. 311 rue Baronne, en vertu d'un erdre daté le 23 nov. 1906, par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite Cour. Division C. il sera vendu à l'enchère publique dans laffaire ci-deasse la propriété si-après décrite. affaire ci-desens la propriété si-aprés décrité a savoir—
Un certain let de terre dans le troisième dietriot de catte ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Deslonde, Sainte Croix et Dauphine, mearmant sois ante quatre pieds de face a la rue Bourgegne par une profendeur de cent vingt seuf piede à la rue Desiende et formant l'enceignure des rues Bourgogne et Des nonde.
Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépât de 20 pour cent au moment de la vente avec l'encantaur l'acte de vente pardevant Chas Schneidau notaire aux frais de acquéreur.
W. W. Wall avocat.
25 nov—25—dec 2 9 16 23 27

Macon&Kernaghan

AMMONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Magnifique Etendue de Terre sur le Prolongement de la rue State.

Un Placement de Mérite. DAR MACON & KERNAGHAN-W.

A. Kernaghan encanteur-Bureau No.
138 rue Carendelet-JRUDI le 3 janvier
1907. 4 midi à la Bourse des Propriétée
Foncières. No. 311 rue Baronce, il sera venfoncières, no 311 rue Barone, il sera ven-du à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement r ndu le 21 novembre 1906, et signé le 27 novembre 1906 par. Hon T. C. W. Eille juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d Orléans, Division A. dans l'alfoire de la Howout Land Co. Ltd. vs Dr. Geo. B. Law-rason No 80,535. Is propriétés et après dé-crite à savoir. conte à savoir

Une port on de terre comprenant la partiinférieure ou l'arnère find de Boomingdale
commengant 1900 piete au delà du bout di
la rue State a étendant en profondeur entr
ieningue inferieure et surémentes de Bionmondula à rue pour de au étiendes de Bionmondula à rue pour de au étiendes de Bionmondula à rue pour de au étiendes de Bion-

la rue State a etendant en protonien entre lea inpea inferioure et eut étionies de Bissimingdale à un point et eadites lignes es renceutrent lequal point e tonarque. E aur un plan par Benjamin Bussion, voyer, daté le ler décembre 1836 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Lewis notaire et 18 avril 1853, et enregistre dans le Bureau des Traosfeits, live de transcris de Jefferson No. 1. à la rage 605 laquel a portion de terre mesuraut du le côte du fleuve Mississappi. Aur una light pro-que perpendicu a te à rue State, 199 pieda indite portion de terre étant aussi particulièrement décrite sur un devis d'arpentage annexé à la pétition en ce procès. Per l'effet de ce jugement est exceptés octre die alla Mississipp. Valley Rahrond pour un droit de passage, equel droit de passage tra verse indite étande jugquaux augles droits et mesurant 104 piede plus ou moins en ac et mesurant 104 piede plus ou moins en ac geur. Conditions-Comptant. 10 pour cont requi au moment de la vente Aote de vente pardevant Chas Sohneidau notaire, aux fra e de l'acquereur.

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris \$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express